

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 31-01
 Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
 Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
 Pour toute la France... UN AN 15 fr.
 Étranger... 20 fr.
 Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
 On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
 Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
 Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
 Réclames en quatrième page... 1 franc
 Chronique troisième page... 1 fr. 50
 Chronique deuxième page... 2 francs
 Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
 Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 31-01
 Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
 Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Louis PRÉAUT

Une bien triste et bien pénible nouvelle nous est parvenue hier matin : notre ami M. Louis Préaut venait d'expirer à la suite d'une longue et douloureuse agonie.

Nous le savions gravement atteint depuis plusieurs années, mais nous espérons que, grâce à de bons soins, il se maintiendrait encore longtemps.

Un froid pris récemment l'a fait rechûter et, après avoir tenu le lit quelques jours seulement, il est mort dimanche 7 mai.

C'est une grande perte pour la corporation des Négociants en grains. Président du Syndicat des Négociants en grains, farines et fourrages et courtiers adhérents de Lyon depuis sa fondation, c'est-à-dire en 1908, M. Préaut avait dans cette fonction mis à profit les grandes qualités d'affabilité, de loyauté et de bonne camaraderie qui le caractérisaient. Il s'était affirmé l'arbitre estimé et écouté entre ses collègues. Son jugement très sûr, parce que toujours empreint de pondération et de droiture, lui permit de donner des avis qu'il y eut toujours intérêt à suivre.

Il fut un des promoteurs du Syndicat et la considération dont il jouissait à cette époque l'avait fait désigner spontanément pour être à la tête de ses collègues.

Les services qu'il a rendus au commerce des grains sont très grands. En ces derniers temps, il n'hésita pas, malgré son état de santé à se rendre à Paris, à la réunion du Comité national des grains et farines et qui sait si ce voyage n'a pas contribué à sa fin.

Les services particuliers qu'il a rendus à ses collègues ne se comptent pas. Toujours le cœur ouvert, ne faisant pas de promesses qu'il ne puisse tenir, M. Préaut était l'homme affable et serviable utilement.

Délégué à l'Union des Chambres syndicales lyonnaises, M. Préaut assistait aussi régulièrement que sa santé le lui permettait aux réunions de cette assemblée des principaux syndicats patronaux de la ville.

Administrateur de la Caisse d'épargne et administrateur de la Coopérative des propriétaires lyonnais, M. Préaut jouissait chez tous de la plus grande estime.

Ses services avaient été reconnus en haut lieu par la distinction de Chevalier du Mérite agricole qui ne pouvait être plus justement accordée.

Depuis une dizaine d'années, lorsqu'il se retira de la maison Périchon et Préaut, à laquelle il conserva d'ailleurs toutes ses sympathies d'autant plus grandes que les deux noms sont apparentés, M. Préaut voulut laisser les affaires, mais on n'abandonne pas la partie aussi facilement, et il continua à suivre régulièrement les transactions commerciales.

Sa perte nous affecte particulièrement. C'est que les liens qui attachaient M. Préaut à notre maison étaient très étroits.

Lorsqu'en 1912, nous fondions l'Imprimerie du Commerce L. Godard et C^e, M. Préaut accepta la présidence du Conseil d'administration, sa haute personnalité nous acquit des concours précieux et grâce à lui nos entreprises purent suivre la voie prospère où nous sommes entrés. Au moment où nous songions à développer nos journaux, ou nous formons d'assez vastes projets d'extension de nos journaux, nous mener à bien. Il nous y encourageait et les encouragements de l'ami sincère qu'il était pour nous s'accompagnaient toujours de l'aide efficace et de conseils éclairés.

Notre gratitude envers M. Préaut est donc grande et nous prenons une large part à la douleur de sa famille.

A sa veuve, à ses enfants M^{me} Pierre Moussié, M. André Préaut, à sa mère M^{me} Veuve Préaut, aux familles Préaut, Raguey, Périchon, Desserre, Delcèchoux, Donnet et Moussié, nous présentons l'expression de nos profonds sentiments de condoléances.

Les funérailles de M. Préaut ont eu lieu le mardi 9 mai, à 9 heures du matin. Devant le domicile mortuaire, 18, rue Vauban, un nombreux cortège s'est formé.

Nous reconnaissons la plupart des notabilités du commerce des grains et de la minoterie de Lyon et de la région.

Le char funèbre disparaissait sous les couronnes de fleurs naturelles et artificielles. Citons celles du Syndicat des négociants en grains de Lyon, de l'Association des négociants en grains de Roanne, de l'Administration de l'Imprimerie L. Godard et Cie, de la famille et des amis.

Le deuil était conduit par M. Pierre Moussié, gendre de M. Préaut, M. André Préaut, fils, MM. Périchon père et fils et les autres membres proches de la famille.

Dans le cortège nous reconnaissons MM. Grélin, Président du Syndicat de Roanne et Vice-Président du Syndicat de Lyon; Doux, Vice-Président; Poizat, trésorier; Santarelli, secrétaire adjoint du Syndicat de Lyon; Perrin, président de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises; Sauzet, caissier principal de la Caisse d'épargne de Lyon; Reydellet, président de la Coopérative des propriétaires lyonnais; Henri Bonnet, vice-président, et Joseph Milliat, de la Chambre syndicale de la Minoterie de Lyon; Bourjaillat, Decouvette, Cottey, Bost, Allez, Mestrallet, Egli, Bontems, Boucharde, Guy, Loras, Blanc et Penet, Gervat, Brunello, Moulin, Troussier, Moussier, Péraudin, Sarrazin, Barbier, Molins, Lacondemine, Savigny, Jabrin, négociants et courtiers de Lyon ou de la région; Van Doren, Pupier, Morel, Chambeiron fils, Lorin, Genin, Gelas, minotiers; Thomas, négociant en vins; Vermot, de la maison Saint frères; Justin Latruffe, Morel, camionneur; Charles, de la maison Charles et Brocas, Tournus et Rivoire, du Syndicat des transports; Lebeaux et Charbonnier, employés de la maison Périchon.

Beaucoup de noms nous échappent car très nombreux étaient ceux qui avaient voulu rendre ce dernier hommage à la mémoire du regretté défunt.

Le Courrier du Commerce était représenté par MM. L. Godard, directeur, et Albert Boutin, rédacteur, secrétaire administratif du Syndicat des grains de Lyon.

Le cortège s'est rendu à l'église Saint-Pothin et de là au cimetière de Loyasse.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Mardi 9 mai.

Les pluies récentes ont généralement été bien accueillies. Après les chaleurs assez fortes dont nous avons été gratifiés, certaines terres commencent déjà à se durcir par la sécheresse. D'abondantes chûtes d'eau ont bien trempé le sol et assuré une végétation vraiment luxuriante aux prairies et céréales - les unes même temps qu'elles favorisent la levée des pommes de terre et le grossissement des fruits.

Dans le Bourbonnais, on réclame de la pluie jusqu'à la fin de la semaine dernière. Celles survenues dans notre région se sont à peu près généralisées.

Des alternatives de chaleur et de pluies ne peuvent être que propices en ce moment.

Au point de vue commercial, c'est le marasme de plus en plus grand sur notre place.

Il faut espérer une amélioration prochaine, car notre marché de ce jour est vraiment d'une nullité désespérante soit par suite du manque d'offres, soit par suite des taxations.

BLES. — Les minotiers de notre place ont décidé de ne plus acheter des blés qu'au prix de la taxe. Cette décision est facile à observer car les offres se sont encore réduites. Les interdictions de sortie sont presque générales. A 35 et 35,25 départ on ne trouve même plus de vendeurs.

On cote donc tout à fait nominale-ment :

On cote :

Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse... 35... 35 25
 Blés 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte, aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance

Blés Allier, Cher, Nièvre.....	35	35 25
Blés de la Côte-d'Or.....	35	35 25
Blés de l'Yonne.....	35	35 25
Blés Saône-et-Loire.....	34 85	35
Blés Aube, Marne, Hte-Marne.....	35	35 25
Blés de la Seine-et-Marne.....	35	35 25
Blés Sarthe et Mayenne.....	34 75	35
Blés Oise.....	34 75	35
Blés Seine-et-Oise.....	35	35 25
Blés Somme.....	34 50	35
Blés Poitou.....	35	35 25
Blés Beauce.....	35	35 25
Blés Touraine.....	35	35 25
Blés Ile-et-Vilaine.....	34 25	34 50
Blés Nord-Infér., Vendée.....	34 25	34 50
Blés Loire-Pas-de-Calais.....	34 25	34 50

FARINES. — La Préfecture n'a pris encore aucun arrêté au sujet de la farine à 77 %. Elle rappelle seulement aux minotiers que, d'après la loi, ce taux d'extraction doit être appliqué à partir du 10 mai.

Nous publions d'autre part un arrêté relatif à la taxe.

ISSUES. — On ne peut que répéter que la taxe des sons est de 16,50. Nous ne connaissons guère d'affaires, il faut attendre quelques jours pour que le marché des issues prenne une nouvelle orientation. Pour le moment, on ne parle pas ni de recoupes ni de fleurages et autres issues.

SEIGLES. — Aucun changement dans le commerce des seigles qui est lui aussi bien réduit. Il y a toujours d'assez nombreux acheteurs mais les offres sont très modérées.

Le prix de 30 fr. est le plus souvent pratiqué et les seigles de la région ne sont pas cédés au-dessous.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire	30	30
Seigles de l'Isère.....	29 50	30
Seigles de Champagne.....	29 50	30
Seigles du Centre.....	30	30

Les 100 kilos départ.

AVOINES. — On nous dit que la taxation ne serait applicable que le 21 mai. Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves. Il est vraiment bizarre et anormal que l'arrêté de taxation ne porte aucune date d'application. Logiquement il devrait être applicable le 5 mai il y avait tout lieu de croire que cette date soit la bonne. Cette incertitude jette un trouble dans le commerce sans utilité générale apparente.

Rappels la taxe :

Avoine noire ou grise 46 kilos, impuretés 2 %..... 29 »
 Avoine blanche, 47 kilos, impuretés 2 %..... 28 »
 les 100 kilos à la consommation.

On offre des avoines Algérie-Tunisie 46-47 kilos, 4 embarquement de juin à 24 fr. quai Oran, sans escompte, paiement à Oran, toiles fournies à l'embarquement.

ORGES. — Sans changement. Affaires insignifiantes. On tient : orges Bretagne, 36 à 36,50; Champagne, 39 à 39,50; Sarthe et Mayenne, 38 à 38,50; Beauce-Gâtinais, 39 à 39,50 les 100 kilos départ.

MAIS. — Tendence soutenue. On offre des maïs blanc d'Espagne, embarquement mai, à 34,50 logés caf Marseille ou disponible à 34,50 gare Marseille.

On peut faire des Indo-Chine à 35 et 35,25, magasin Marseille.

SARRASINS. — Tendence toujours très ferme, très peu d'offres. On cote : sarrasins de Bretagne, 28,25 les 100 kilos nus départ.

Marché de Marseille

Lundi 8 mai.

BLES TENDRES. — Ravitaillement civil, 34,75 palan Marseille.

BLES FRANÇAIS. — De 34,50 à 35,50 gare départ, selon départements.

BLES DURS. — Algérie-Tunisie manquant. Durs macaronis fournis par le gouvernement, à 41 fr. palan.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent. — 10 MARSEILLE

Lundi 8 mai.

GRAINS GROSSIERS. — Marché inchangé. Affaires calmes.

MAIS. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 37,50; Plata colorés, 38,50; Annam petits, 37 fr.; Egypte blancs, 35,25; Maroc jaunes, 37,25; Egypte jaunes, 38,50; mais Tunisie, 36,50 aux 100 kilos logés voie ferrée.

Livraison mai, Egypte blancs, 35,50 logés voie ferrée.

ORGES. — Très rares. Maroc, 40 fr. logé magasin.

SARRASINS. — On cote : sarrasins de Bretagne disponible, 31 fr. les 100 kilos logés.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

Lundi 8 mai.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — Affaires nulles. Les farines dures manquent totalement.

ISSUES. — Marché forcément en baisse, par suite de la taxation.

Nous cotons : son rouge tendre, 16 francs; dur, 15,50; repasse rouge tendre, 16,25; repasse dure, 15 fr. Le tout nu, rendu gare Marseille.

Les RB et FBD 3 sont très demandés car ces articles vont manquer en raison du nouveau taux de blutage des farines. Il y a encore chance de traiter en bonnes marques, des RB à 22,50 et FBD 3 à 21,50 les 100 kilos logés gare Marseille, comptant net.

Auguste PFISTER, courtier, 82, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-64. — Grains, farines et issues.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :

Farines de Blé dur et similaires
 Bien tenu.

On cote consommation : Farine entière mûline, .. ; Gruau D extra fleur, 40 .. ; Gruau D extra, 39 .. ; Minot D extra, 32 .. ; FBD première extra, 31 .. ; FBD première, 30 ..

La barre de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Semoules. — Fermes.

On cote consommation : SSSS et SSSG, 62 10 .. ; S S [SS] et SSG, 61 50 .. ; SSSF, 60 50 .. ; Semoulette, 59 .. ; Semouline, ..

Les 100 kilos net, franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Livrab. — Sur fin juin, on cote :

On cote consommation : SSSS, 63 .. ; S S, 62 .. ; SSSS, 61 .. ; Semoulette, 60 ..

Marché de Toulouse

Vendredi 5 mai.

Le Syndicat général des grains, farines et farines de Toulouse et de la région, nous communique les cours suivants :

Seigle de 22 à 22,50 les 75 kilos; orge, 21 à 22 fr. les 50 kilos; maïs blanc, de 21 à 22 fr. les 60 kilos; avoine, de 29 à 30 fr. les 75 kilos; haricots, de 58 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, de 23 à 24 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 22 à 22,50 les 80 kilos.

R. G. de 23 à 24 fr.; repasses, de 19 à 20 fr.; sons, 19,50 les 100 kilos.

Marché de Béziers

Vendredi, 5 mai.

Avoines grises. — Quelques lots, qui ont pu être soustraits du droit de réquisition, ont été offerts sur la place, mais une hausse sensible de 4 francs par 100 kilos s'est faite sentir.

Avoine d'Algérie. — Les prix étant analogues, et vu la différence de marchandise, il ne s'est rien traité.

Avoine d'Espagne. — Les offres de la quinzaine précédente ne tablèrent les cours que sur une marchandise en entrepôt, mais les droits de douane actuels ne permettent plus de transactions. Affaires nulles.

Farines. — L'administration préfectorale, désirant établir un stock pour le mois de juin, ne livre point, sauf dernière nécessité, la boulangerie paye les cours suivants : farines administratives, 45,50 les 100 kilos; farines commerciales, 59 francs les 122 kilos; rendu gare ou quai Béziers.

Taxe de la Farine

Le Préfet du Rhône :

Considérant que les prix des blés indigènes, actuellement pratiqués sont supérieurs à ceux ayant servi de base à l'arrêté précité;

Considérant, d'autre part, que le service de ravitaillement civil n'assure pas la totalité des livraisons de blé nécessaires à la meunerie du département;

Arrête :

Article premier. — Les prix de la farine dans le département du Rhône est porté à 43 fr. le quintal, poids net, non logée ou logée en toile facturée et reprise au même prix.

Article 2. — Le prix de 43 fr. s'entend sur quai, gare ou péniche départ, ou en boulangerie (rez-de-chaussée), dans la localité où se trouve le moulin. Les frais de transport par voie de terre hors la localité où se trouve le moulin seront à débattre entre les intéressés, sans qu'ils puissent jamais dépasser 1 franc par quintal.

Article 3. — Le présent arrêté est exécutoire à compter du 10 mai 1916.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Substances militaires
 Carcassonne (Aude). — Un concours restreint aura lieu à Carcassonne le 16 mai 1916, à 14 heures (cabinet du sous-intendant militaire), pour la fourniture des fourrages à la ration à faire dans la place de Castelnaudary, du 1^{er} juin au 31 août 1916.

Les cahiers des charges et les pièces du marché sont déposés au bureau du sous-intendant militaire chargé du service des subsistances.

COMMISSION DES ORDINAIRES
 Avis
 Grenoble (Isère). — 2^e régiment d'artillerie. — Le 2 juin, à 9 heures, il sera procédé à l'adjudication pour la fourniture de : 1^o viande fraîche de bœuf, taureau, vache et mouton; 2^o de pommes de terre et légumes verts; 3^o de vin; 4^o d'épicerie; pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre. Délai pour le dépôt des soumissions, 29 mai.

Bourgoin (Isère). — 22^e et 222^e d'infanterie. Le samedi 3 juin, à 2 heures, il sera procédé aux adjudications des fournitures ci-après : 1^o viande fraîche (quartiers entiers); 2^o épicerie et légumes secs; 3^o pommes de terre et légumes frais; 4^o vin; 5^o enlèvement des eaux grasses; 6^o enlèvement des croûtes de pain; pendant la durée du 1^{er} juillet au 30 septembre. Délai pour le dépôt des soumissions, 27 mai avant 10 heures.

Roanne (Loire). — 98 d'infanterie. — Le 3 juin, à 9 heures, il sera procédé à l'adjudication des fournitures ci-après : 1^o viande fraîche; 2^o pommes de terre et légumes verts; 3^o vins pour la durée de 3 mois; 4^o épicerie; pour six mois. Délai pour le dépôt des soumissions, 27 mai.

La Farine à 77/0
 DANS LA SEINE

M. Delanney, préfet de la Seine, a signé le 4 mai l'arrêté suivant :

Vu les lois des 16 octobre 1915 et 25 avril 1916 relatives au ravitaillement de la population civile en blés et en farine et fixant notamment le taux minimum d'extraction de la farine;

Vu la circulaire du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes confiant aux préfets « le soin d'apprécier le délai passé lequel il ne sera vendu, dans leur département, d'autres farines que celle prévue par la loi nouvelle, étant bien entendu que cette période transitoire ne dépassera pas le 10 mai prochain »;

Considérant que, à raison des délais nécessaires pour l'aménagement des moulins en vue de la fabrication de la farine du nouveau type, il ne paraît pas possible de prévoir l'écoulement définitif des farines de l'ancien type avant le 10 mai 1916.

Arrêté :

Article unique. — L'interdiction prononcée par la loi du 25 avril 1916 de fabriquer et de vendre de la farine de blé différente de celle prévue par ladite loi aura son effet, dans le département de la Seine, au 10 mai 1916.

Les Prêts de Chevaux aux Agriculteurs

M. Jobert, député, a exposé à M. le ministre de la guerre la situation dans laquelle se trouvent les agriculteurs à qui l'autorité militaire a confié des chevaux évacués du front par suite de l'obligation qui leur est faite de venir tous les deux mois, et souvent de régions très éloignées, amener les chevaux à la visite du dépôt; et lui demandant s'il ne pourrait pas organiser des visites à domicile pour les animaux placés à une certaine distance du dépôt.

Il a obtenu la réponse suivante :

« Dans la zone de l'intérieur, la durée des prêts de chevaux est fixée, au maximum, à soixante jours. Les dépositaires se trouvent donc dans l'obligation, à l'expiration de ce délai, de ramener aux dépôts les animaux qu'ils

COURS DES CHANGES

Lundi, 8 mai.

A Paris. — Londres, 28,245 à 28,295; Norvège, 1,805 à 1,845; Danemark, 1,795 à 1,835; Portugal, 4 à 4,20; Espagne, 5,84 à 5,90; Pétrograd, 1,785 à 1,845; Hollande, 2,40 à 2,44; Suède, 180 à 184; Italie, 92,50 à 94,50; Suisse, 113 à 115; New-York, 5,905 à 5,965.

A Genève. — Aux changes, les cours sont fermes : Paris 87,75 (+ 0,09), Italie 81,80 à 81,90 (— 0,25), Londres 24,73 à 24,87 (+ 0,03), Hollande 212,70 à 212,90 (— 0,45), Allemagne 97,50 à 97,60 (+ 0,05), Autriche 67,70 (+ 0,05), New-York 5,16 à 5,20 (— 0,01).

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 9 mai. — La situation ne s'améliore pas, et devant l'impossibilité d'obtenir des wagons, les vendeurs s'abstiennent. On ne traite que quelques rares wagons et sans garantie de délai de livraison.

On cote à la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :

Paille froment litère, Forez, Velay, Auvergne..... 62 65
 Paille froment aliment, Forez-Velay..... 65 75
 Paille seigle litère, machinée, Forez-Velay-Auvergne..... 78 85
 Paille seigle litère triée, Forez-Velay 120 130

Foins. — Offre meilleure, surtout en foins pressés du Doubs, Jura.

On cote à la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :

Foins pressés, Bourgogne, Franche-Comté..... 95 100
 Foins pressés Forez-Velay..... 100 105
 Foins vrac, Forez-Velay..... 95 100

Castellarrain (Tarn-et-Garonne), 4 mai. — On cote : foin première qualité, 7 fr.; luzerne, 6 fr.; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. les 400 kilos.

Brienne (Yonne), 5 mai. — On cote : foin première qualité, 10 fr.; foin deuxième qualité, 9 fr.; luzerne première coupe, 10 fr.; deuxième coupe, 9 francs; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille de froment pour litère, 4,50; paille de seigle, 5,50; paille d'avoine, 3,50 les 400 kilos.

Marseille. — Affaires toujours impossibles par suite du manque de wagons. Marché inchangé. Nous cotons : foin crau première coupe, 11,75; luzernes 2^e/3 coupes, 11,25; Basses-Alpes, 9,75; paille blé battue alimentaire, 6,50; rouleau 7,25; litère, 5,25 les 400 kilos départ.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

POMMES DE TERRE

Lyon, 9 mai. — Demande pressante en pommes de terre pour fourniture, alors que la Beauvais boude un peu, aussi allons-nous bientôt arriver, croyons-nous, à payer cette dernière au prix de la mélange.

Assez bonne demande en fin de siècle, mais il est difficile de trouver des wagons complets, on traite par petits lots.

Il y a quelques offres en pommes de terre d'Espagne, mais les acheteurs trouvent les prix trop élevés pour le moment.

On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :

Early rose, Jura, Saône-et-Loire..... 160 170
 Institut de Beauvais, Saône-et-Loire..... 170 180
 Institut de Beauvais, Creuse, Limousin 175 185
 Institut de Beauvais Bourgogne, Franche-Comté..... 155 160
 Fourniture Bourgogne Franche-Comté 150 155
 Saucisse d'Espagne, logés sacs 50-60 kilos..... 450 480

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 5 mai. — On cote : pommes de terre rouges, de 11 à 12 fr.; early, de 13 à 14 francs; Beauvais, de 11 à 12 fr. les 100 kilos.

Marché bien approvisionné; la culture a terminé ses plantations et vend son excédent; hausse légère de 1 fr. par 100 kilos.

Marseille, 8 mai. — Marché calme. Nous pratiquons disponible : Beauvais Saône-et-Loire, 18,50; Allier, 18,50; Auvergne 19,50; mélangées Saône-et-Loire, 16 fr.; Puy-de-Dôme, 16 fr.; early rose du Poitou, 22 fr.; violettes, 16 francs, le tout aux 100 kilos en vrac sur quai départ.

PAQUELET (maison Moussier), courtier, Spécialisé en pommes de terre, semences et consommation. Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

Pommes de terre de toutes provenances, Semences, Consommation. Pignons, Carottes, Graines, Foin. Paille. — QUATRE, courtier, 7, rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardieu, 7. Téléph. 58-27.

Les Aliments de substitution dans la ration du cheval

Notre dernière récolte d'avoine ayant été fortement déficitaire, le problème de l'alimentation des chevaux s'est posé récemment sous une forme aiguë. Lorsque, comme on l'a vu, l'avoine atteint un prix trop élevé, il convient de l'économiser et il est possible de lui substituer d'autres produits. Malheureusement, le public ignore ou ces produits de substitution, ou le mode rationnel d'emploi, qui est en effet subordonné à certaines règles.

Les aliments choisis doivent être appréciés par le cheval. Lorsqu'ils sont trop durs, comme certains grains, ou trop volumineux, comme les tourteaux, ils doivent être broyés et raménés à la grosseur du maïs. Il faut les utiliser de telle sorte que la ration dans laquelle ils entrent conserve toute sa valeur nutritive. Cette condition empêche, dans la plupart des cas, de remplacer l'avoine par un seul de ses succédanés.

Far excopté, il est impossible de la remplacer exclusivement par du seigle, de l'orge, du riz ou des caroubes, car si un poids déterminé de l'un de ces pro-

duis fournit la quantité d'unités nutritives suffisante, il ne contiendra pas les matières azotées nécessaires. Pour obtenir un mélange rationnel, il faudra ajouter à l'aliment de substitution une denrée riche en matière azotées et combiner les deux de telle façon qu'ils contiennent, en même quantité, chacun des principes digestifs de l'avoine.

Dans cet ordre d'idées, le Comité National des Grains, Farines et Fourrages donne quelques exemples de substitution ou les précautions indiquées ci-dessus ont été observées, qui intéressent les consommateurs et auxquels on ne saurait trop conseiller de recourir.

4.000 grammes d'avoine peuvent être remplacés par :

1^o Maïs 600 grammes, son 400; 2^o orge 800, radice d'orge 100; 3^o seigle 800, drèche sèche de brasserie 200; 4^o riz Paddy 800, tourteau d'arachides de Rufisque 100; 5^o sorgho 900; 6^o caroubes d'Algérie 800, tourteau d'arachide 150; 7^o paille hachée 500, mélasse 400, drèche de distillerie 400.

Il convient toutefois de ne pas oublier que le cheval n'accepte pas d'emblée un changement notable dans la composition de sa ration. Il est donc indispensable de procéder progressivement aux substitutions.

RIZ

Marseille, 6 mai. — Le marché a été calme cette semaine. On cote à la consommation : riz extra, 100 fr.; glacié AAA, 65 fr.; AA, 63 fr.; fleur extra, 58 fr.; Java, 1.75 francs; Java 2, 73 fr.; Saïgon disponible, 48,50. On cote à la consommation : riz fabrication française, Japon 5, 64 fr.; Japon 3, 67 fr.; Egypte glacé, 60 fr.; Moulmein n° 1, 2, M.; farine de riz supérieures, 50 fr. A l'entrepôt d'octroi (droits 0,60). Bordeaux, 8 mai. — Il se traiterait plus d'affaires si le stock était plus important, la marchandise est rare et les prix presque nominaux. On cote les 100 kilos : Saïgon importation, 47 à 47,50; type Japon, 48 à 48,50.

LEGUMES SECS

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 4 mai. — On cote : haricots, 58 fr. les 80 kilos; fèves, 26 fr. les 65 kilos. Marseille, 6 mai. — Le marché a été très calme, avec seulement quelques affaires de détail. On cote les 100 kilos en sacs à la consommation : haricots cagnon, franc, nou, récolte, 94 fr.; haricots japonais Doliquis, 78 fr.; lentilles des Indes nettoyées nou. rec., 64 fr.; lentilles d'Egypte nettoyées, 44 fr.; gros pois chiches Maroc, 46,50; pois-chiches moyens Maroc, 44 fr.; pois-chiches pet. Maroc, 43 fr.; alpistes Maroc (entrepôt), 51,50; chenevis d'Espagne disonnible, 94 francs; fèves cassées, 54 francs.

FRUITS SECS

Marseille, 6 mai. — Les affaires ont été restreintes, mais les prix sont restés fermes. On cote à la consommation de douane, pour boisson : corinthe, 140 fr.; gros grains noirs, févier-mars, 135 fr. Pour la table à la consommation : raisins : Malaga sur couche première marque, la caisse, 13 fr.; Malaga choix, 14 francs; sur choix, 16,50; royaux, no. 1, 17,50; corinthe en caisse, 50 fr.; Bougie valises, 50 fr.; Bougie sacs, 48 francs; Bordisottes, 85 fr.; dattes, de 90 à 100 fr.; cossena supérieure, 95 fr.; extra, 90 fr.; courante, 80 fr.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Châteaurenard, 8 mai. — La baisse est à peu près générale sur tous les articles. La vente n'en est pas moins active. La fraise et la cerise débutent par des prix peu élevés. On cote : fraises, 150 fr.; cerises, 125 francs; pommes de terre nouvelle du pays Hollande, 75 à 85 fr.; nouvelles d'Afrique, 50 fr.; pois verts gou-mands, 70 à 80 fr.; à cosses, 55 à 65 fr.; persil, 20 francs; épinards, 20 fr.; laurier sauc, 10 francs; escargots, 50 fr.; le tout aux 100 kilos. Choux-fleurs, de 5 à 7 r.; choux pointus, 1,25 à 2 fr.; salades romaines, 0,50 à 1 fr.; laitues, de 0,50 à 0,75; artichauts, de 1 à 2,50 la douzaine. Radis, 0,50; poireaux, de 4 à 4,50; oignons nouveaux, de 0,50 à 0,75; carottes, 0,50 les 12 paquets. Asperges blanches, 0,60; violettes, 0,50; vertes, 0,30 la botte. Oranges, 7,50; citrons, 6 fr. le cent.

CAFES

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Café de l'Inde Mysore... 400 à 410. Café de l'Inde Malabar... 405 à 412. Café de Santos... 375 à 380. Café Java vert... 400 à 410. Café Java jaune... 400 à 410. Café Dêméari... 360 à 370. Café Hatti nature... 360 à 370. Café Hatti traité... 375 à 385. Café Guadeloupe habitant... 400 à 410. Café Moka... 420 à 440. Café Guadeloupe bonifieur... 410 à 420. Café Porto-Rico... 400 à 410. Café Cent. Amér. et côte gras... 375 à 385. Café Bahia... 350 à 360. Les 100 kilos. Bordeaux, 8 mai. — La situation de cet article est très bonne. Les affaires conservent une bonne activité et les prix sont fermes. On cote les 50 kilos entrepôt : Rio, 66 à 85 fr.; Santos, 75 à 92 fr.; Bahia, 76 à 82 fr.; Java, 95 à 140 fr.; Mexique, 98 à 105 fr.; Puerto-Cabello, 98 à 108 fr.; Malabar, 118 à 122 fr.; Mysore 120 à 125 fr.; Puerto-Rico, 120 à 126 fr.; Salem, 130 à 135 fr.; Guadeloupe Bonifieur, 183 à 188 francs.

CACAO

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Cacao Maragnan Para... 385 à 395. Cacao Caraque et Carupano... 385 à 395. Cacao Puerto Cabello... 410 à 420. Cacao Trinidad... 380 à 390. Cacao Martinique et Guadel... 365 à 375. Cacao Bahia préparé... 350 à 370. Cacao Hatti... 345 à 360. Cacao Semana et Sanchez... 355 à 360. Cacao Acra... 355 à 360. Cacao Thomé... 370 à 375. Bordeaux, 8 mai. — Peu d'activité aux affaires et cours inégaux. On cote les 50 kilos entrepôt : Hatti, 140 à 125 francs; Accra, 145 à 120 fr.; Bahia préparé, 148 à 128 fr.; Guayaquil Machala, 125 à 130 fr.; Ceylan, 130 à 135 fr.; Caraque courant, 130 à 135 fr.; Trinidad, 150 à 132 fr.; Guayaquil Arriba, 131 à 132 fr.; Carupano, 132 à 138 fr.; Maragnan, 132 à 136 fr.; Martinique, 174 à 176 francs.

POIVRES

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Poivre noir Tellichéry... 470 à 480. Poivre noir Saïgon... 470 à 480. Poivre blanc Saïgon... 580 à 590. Poivre blanc Singapore... 580 à 590. Les 100 kilos. Marseille, 6 mai. — Les prix restent soutenus. On cote les 50 kilos entrepôt : Singapore noir, 145 à 120 fr.; Singapore blanc, 140 fr.; Java, 108 à 110 fr.; Saïgon noir avec privilège colonial, 148 à 120 fr.; Saïgon blanc privilège colonial, 168 à 170 francs. Bordeaux, 8 mai. — Les affaires sont peu actives, mais les prix sont fermes. On cote les 50 kilos entrepôt : Tellichéry, 144 fr.; Saïgon (privilège colonial) noir, de 145 à 118 fr.; blanc, de 170 à 175 francs.

GRAINES OLEAGINEUSES

Marseille, 6 mai. — Les affaires ont été très calmes avec de la faiblesse sur les prix au commencement de la semaine, mais plus ferme en fin de semaine. On cote : arachides côte Comorand ordinaire, disp. 57,50 (fret payé), Arachides machinées à sec, 58,50 disp. fret payé, Arachides en coques Rufisque Gambie, emb. mai-juin, 57,50 quai. Ricins : Bombay Comorand, pas d'affaires, 55 fr. (nominal).

HUILES

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Huile d'olive surfine extra... 240 à 250. Huile d'olive fine... 230 à 235. Huile de noix... 235 à 240. Huile d'arachide surfine... 180 à 185. Huile d'arachide fine... 179 à 182. Huile de sésame surfine... 180 à 183. Huile de sésame fine... 124 à 177. Huile de choux à bouche... 200 à 210. Huile d'arachide surfine... 180 à 185. Huile de coton démarginé... 160 à 165. Huile de lin... 160 à 167. Huile de ricin, 1^{re} pression... 180 à 186. Les 100 kilos.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 6 mai. — Le marché a été bien soutenu pendant la semaine. On cotait en fin de semaine : aragon surfine, 175 à 180 fr.; Borjas extra, 173 à 175 fr.; Borjas surfine, 165 à 170 fr.; Andalousie surfine, 155 à 160 fr.; Andalousie fine, 145 fr.; Bitanto surfine, 200 à 205 fr.; Sfax surfine, 175 fr.; Sousse surfine, 168 à 170 fr.; Medhia surfine, 165 à 170 fr.; Monastier surfine, 165 à 170 fr.; Tunis surfine, 165 à 170 fr.; Algérie surfine, 160 francs; Algérie m. fine, 160 à 155 fr.; B.-du-Rh. surfine, 200 fr.; Var surfine, 180 fr.; Var fine, 165 à 170 fr. Ces prix s'entendent à l'entrepôt de douane, fûts perdus pour les seules provenances d'Italie, d'Espagne et du Levant, fûts à rendre pour toutes les autres provenances. Les huiles étrangères cotées à l'entrepôt de douane ont à subir 12 % de droits sur le net et les cours sont fixés à quai; elles ne sont pas filtrées. Cellas d'origine française s'entendent prises aux moulins et fûts à rendre vides de bois.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Pétrole non logé... 41 à 45. Essence, 700 degrés (non logée)... 70 à 73. 680/650 degrés (n. logée)... Schiste (logé)... Russe 1 dens., 908 degrés, logé... 81 à 83. Américaine, 14, 905 degrés, logé... 81 à 83. 21, 895 degrés... 80 à 82. Les 100 kilos Lyon. Marseille, 6 mai. — Cours sans changement. On cotait samedi : pétrole épuré, 47 francs; pour moteur, 53 fr.; blanc, 57 francs les 100 kilos; photoline, la caisse 24,75; essence de pétrole ordinaire, 87,25; essence carburateur, M.; essence benzine, 102,25; essence gazoline 127,25; benzol, M.; essence de white spirit loud, 81 fr. les 100 kilos; essence white spirit lourd, M.; essence naphtha-cyclo pour auto, 31,75 la caisse, à l'entrepôt d'octroi.

SUCRES-MELASSES

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Sucre raffiné en pains... 124 à 130. Sucre coupé régulier... 130 à 132. Sucre déchet et irréguliers... 126 à 128. Sucre poudre... 126 à 128. Sucre semoule... 128 à 130. Sucre cristallisé blanc indigène... 135 à 132. Sucre sirup de glucose, 14 deg... 100. Les 100 kilos Lyon. Paris, 8 mai. — La demande est toujours assez active de la part de la consommation, par contre, les offres restent insignifiantes en raison de la rareté de la marchandise; la tendance est ferme.

SAVONS

Lyon, 8 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Savon blanc, Marseille, 72 %... 125 à 140. Savon blanc, Marseille, 60 %... 135 à 140. Savon bleu pâle, moyen ferme... 120 à 122. Savon d'oléine... 89 à 94. Savon de pulpe... 164 à 108. Savon extra... 89 à 90. Savon mou ordinaire... 80 à 85. Châteaurenard, 7 mai. — Marché peu important. On cote : poulardes, de 8 à 9 francs; poulets, de 5 à 6,50; pigeons, de 3 à 3,50 la paire. Lapins, 1,25 le kilo. Chufs, de 1,30 à 1,40 la douzaine.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Marseille, 6 mai. — La vente a été très active au cours de la semaine dernière. On cotait samedi : Bourbon au Comores, ou Madagascari, longueurs assorties avec une moyenne de 17/18, de 34 à 35 fr. le kilo. Deuxième et troisième qualités, de 20 à 24 fr. le kilo. Lot tête et queue, 26 fr.

RAPHIA

Marseille, 6 mai. — Le marché a été calme cette semaine. On cotait en fin de semaine : Tamatave, de 90 à 100 fr.; Analaïve, de 90 à 95 fr.; Majunga, de 100 à 105 fr.

ECORCES A TAN

Marseille, 6 mai. — Toujours même situation qui rend les prix peu variables. On cotait samedi : Ecorces à tan : Tunis chène liège, de 20 à 22 fr.; Bougie chène liège, 20 fr.; Oran garouilles, de 30 à 32 francs; chène vert pays, 25 francs; chène vert Afrique, 25 fr.; châtagnier, de 48 à 50 fr.; extrait Quabracho, de 50 à 60 fr.

chiffons coton couleurs ville, de 7 à 8 fr.; chiffons jute, de 4,50 à 5 fr.; chiffons coton exotiques, sans affaires. Arrivages manquent.

Burnous Maroc blanc vieux Mazagan, de 120 à 125 fr.; burnous rayures couleurs, de 80 à 85 fr. bas blanc Anatolie, M.; couvertures blanches, M.; bas laine couleurs M.; couvertures en couleurs, M.; bas blanc Salonique, de 200 à 250 francs; couvertures blanches Salonique de 150 à 200 francs.

BOIS

Cardiff (Angleterre), 2 mai. — Le marché est sans changement en tendance soutenue. On cote à la tonne sans distinction de longueur, 32 sh. (soit 45 fr. 41).

SUIFS ET CORPS GRAS

Marseille, 6 mai. — Le marché a été ferme en hausse soutenue. On cotait : du pays, de 142 à 145 fr.; Plata beef Saladero, M.; Matadero, M.; mouton Australie, M.; mouton Australie, 150 fr.; moutons Australie M. Am. pr. City, M.; goudron stéarique, de 14 à 18 francs; poids brut.

OS ET CORNES

Marseille, 6 mai. — Le marché a été ferme cette semaine. On cotait en fin de semaine : Os : les 100 kilos de bétail aux conditions et d'usage de la place, de 7,50 à 8 fr.; Levant, de 7,50 à 8 francs. Nota. — Les os de bétail se vendent comptant sans escompte d'usage. Cendres d'os, 8,50. Cornes : buffles pesant aux 100 pièces vides, Levant, 120 kilos, de 50 à 55 fr.; 100 kilos, de 40 à 45 fr.; 100 kilos, de 35 à 40 fr.; les 100 pièces. Poids inférieur à traiter. Maroc vides, petites, de 17 à 18 fr.; grosses, de 40 à 45 francs. Extra à traiter. Bœufs, 20 fr.; chèvres, de 16 à 17 fr.; onguons bœuf, de 16 à 18 francs; onguons moutons, de 19 à 20 fr.; poils d'onguons, de 19 à 20 fr.; cornuils de bœuf, de 8,50 à 9 fr. payable comptant, escompte 2 %.

SOUFRES

Marseille, 6 mai. — Très peu d'affaires traitées pendant la semaine. On cote : sublimé ou fleur chimiquement pur, 38 fr.; raffiné (trituré Gandi), 36 fr.; trituré (garanti 37 % de soufre pur), 32 fr.; canons, 37 fr.; coulés et candis, 30 fr.; soufre brut 2^e belle, 24 francs; soufre brut 3^e belle 20,50.

ENGRAIS CHIMIQUES

Marseille, 6 mai. — Phosphate précipité 1,35 l'unité d'acide phosphorique. Superphosphate d'acide phosphorique, 49 pour cent, de cote, 14/17, 10,25; 17/17 pour cent, 11 fr.; 16/18, 14,75; 18/20, pas de cote. Sulfate d'ammoniaque, 50 fr.; sulfate de cuivre, 175 fr.; sulfate de fer, 11,50; nitrate de potasse, pas de cote; nitrate de soude, 45 fr.; Sang desséché, l'unité d'azote, grumeau, 2,75; moulu, 2,80. Tourteaux sulfurés, sésame, 6/7 pour cent, 17 fr.; arachides 7/8, 17,25; soufre sublimé, 28 fr.; trituré, 23,50.

PRODUITS RESINEUX

Bordeaux, 8 mai. — Produits résineux. — La lourdeur des marchés américains et anglais qui ont supporté un notable fléchissement a influencé un peu les prix de notre Sud-Ouest et il s'est traité de petits lots à 108 fr. pris aux usines et en livrable un peu adoussés. Produits secs. — Les prix de 45 fr. pour les bruis et 46 fr. pour les colophanes ne provoquent pas d'affaires.

METAUX

Lyon, 8 mai. — On cote les 100 kilos : cuivre en lingots affiné, de 450 à 475 fr.; id. en planche rouge, 535 à 560 fr.; id. en planche jaune, 535 à 560 francs; étain Banca en lingots, de 625 à 685 fr.; Billiton et détroits en lingots, de 620 à 640 fr.; plomb doux, première fusion en saumons, de 110 à 115 fr.; plomb ouvré, tuyaux et feuilles de 125 à 130 fr.; zinc fondu 2^e fusion, de 275 à 285 fr.; zinc en feuilles V. M. et Cie R. A. de 350 à 360 fr.; zinc en feuilles autres marques, de 350 à 360 fr.; nickel brut pour fonderie, de 620 à 680 fr.; id. laminé, de 750 à 780 fr.; aluminium brut pour fonderie, de 580 à 630 fr.; id. laminé, de 780 à 850 fr.; acier laminé, première classe, de 85 à 95 fr.; id. à double T. A. O., de 85 à 95 fr.; tôle ordinaire 8 millimètres et plus, de 83 à 92 francs.

Marseille, 6 mai. — Le marché a été très ferme. Les plombs seuls ont un peu fléchi, momentanément. On cote : cuivre en lingot raffiné, 450 francs; cuivre rouge en feuilles, 525 fr.; cuivre rouge rond, 575 francs; cuivre jaune à doublage, 575 fr.; étain Banca, 625 fr.; étain Billiton disponible, 615 fr.; étain français en verge, 625 fr.; étain anglais en verge, 615 fr.; fers blancs anglais 103 160 fr.; zinc laminé (exportation), 325 fr.; zinc fondu en plaques, 285 fr.; zinc laminé vieille montagne, 340 francs; plombs ars. droits compris à l'unité, Plombs antimoineux, 10 % tenneur, de 145 à 125 fr.; plombs doux affinés 105 fr.; plomb 2^e fusion, 10 % tenneur, 95 fr.; plomb lam. (et tuy. emb. en sacs), 145 à 120 fr.; antimoine régule en pains, 350 fr.; consommation de douanes comptant net d'escompte. Tôles noires 3 m/m et plus basse, 77 francs; fers marchands et aciers doux, 77 francs; rails et carrés de moins de 10 m/m, 81 fr.; rails et carrés de 100 et plus, M.; sautoirs cornières T et U 81 fr.; poids, tôles plate n. 20 et plus, 435 fr. les 100 kilos. Paris, 6 mai. — Cuivre Chili en bar. marq. ord. 100 k. M. Cuivre autres prov. marques M.; onguons et plaques de laminage, 454 fr.; onguons et plaques en laiton, 454 fr.; en cathodes, 454 francs; étain Détroits, 615 fr.; anglais Comouailles, liv. Paris, 630 fr.; plomb prov. Havre-Rouen, 498 fr.; plomb prov. Havre-Paris, 280 fr.; zinc ext. a. par liv. Havre ou Paris, 355 francs.

Londres, 8 mai. — Cuivre. — Comptant, 139 liv.; à terme, 123 liv. Etain. — Comptant, 200 liv. 40 sh.; à terme, 199 liv. 40 sh. Zinc. — Ordinaire comptant, 98 liv.; à terme, 92 liv. Plomb. — Etranger, comptant, 34 liv. 5 sh.; à terme, 33 liv. 5 sh. Fonte. — Incoûtée.

Vieux Métaux

Marseille, 6 mai. — Les transactions ont été presque nulles. On cotait en fin de semaine : vieux cuivre rouge, de 290 à 300 fr.; vieux cuivre étamé, de 270 à 280 fr.; vieux cuivre jaune, massif, de 150 à 160 fr.; vieux cuivre jaune léger, de 130 à 140 francs; vieux bronze de machines, de 290 à 300 fr.; vieux plomb feuilles et tuyaux, de 85 à 90 fr.; vieux zinc ordinaire, de 190 à 195 fr.; riblons massifs, de 16 à 17 fr.; riblons légers, de 5,50 à 6 fr.; tournures, de 3 à 3,50; rails en acier, de 16 à 17 fr.; fonte grise mécanique, de 16 à 17 fr.; fonte grise canalisée, de 10 à 11 fr.; fonte blanche et brûlée, de 5 à 6 fr. Le tout aux 100 kilos.

Les Petites annonces paraissent le samedi A LA QUATRIEME PAGE

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 8 mai. — La vente s'est maintenue dans un bon courant d'activité, et en raison de la rareté des marchandises, nos cours sont plus fermes à : 380 fr. fromages emmenthal; 365 fr. Comtes. Gorgonzola en baisse à 320 fr.; petits bleus, à 310 francs. Marseille, 6 mai. — Toujours même situation embarrassée. On cotait samedi : Emmenthal extra 100/120 kilos, 440 à 450 fr.; Gruyère Comtes extra 30/50 kilos, 370 à 380 fr.; Gruyère Comte export, 20/25 kilos, 360 à 370 fr.; Hollande extra, 530 à 540 fr.; Hollande 1^{er} choix, 500 à 510 fr.; Hollandaise bon choix, 440 à 450 fr.; parmesan vieux, 400 fr.; parmesan 1/2 vieux, 390 francs; sbrinz extra vieux, 380 fr.; sbrinz vieux, 370 fr. franco port et douane Marseille, Entrepôt d'octroi. Saint-Claude (Jura), 5 mai. — 2.800 kilos seulement ont été amenés et se sont enlevés en un clin d'œil à des prix variant de 380 à 420 francs les 100 kilos suivant qualité. La rapidité de l'enlèvement prouve que si les producteurs d'Emmenthal jouaient à propos d'augmenter leur production, ils en auraient le bénéfice le plus facile et le plus rémunérateur.

VENTES DE FROMAGES

Gruyère Comtois. JURA. — Petit-Villard a vendu le 30 avril, à M. Carrez, de Manthe, sa fabrication de tomates des 3 derniers mois, à 165 francs les 50 kilos. Rousses-en-Bas a vendu le 2 mai, à M. Labbé, de Pontarlier, sa fabrication de 6 mois de mars, avril, mai, à 172,50 les 50 kilos et 100 fr. d'étrennes au fromager. DOUBS. — Flagey-Amancey a vendu sa fabrication jusqu'au 1^{er} juin à 165 fr. les 50 kilos et 100 fr. à la société.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES PRODUITS LAITIERS PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE 1916.

Pendant le trimestre écoulé la tendance des prix à monter s'est encore accentuée sur le marché des laits et des produits laitiers. Ce mouvement a été appuyé par la diminution de la production et par la demande animée de la part des pays consommateurs de l'Europe qui cependant n'ont pas toujours réussi à couvrir les besoins croissants des armées et de la population civile d'une façon suffisante. Le marché des prochains mois se présente de l'avis de nos correspondants sous un jour favorable. Tant que les prix ne sont pas fixés par les autorités, on s'attend à des prix fermes ou en légère hausse. Les raisons qui parlent en faveur d'une situation favorable sont : une production probablement plus faible qu'en temps normal, les gros besoins des armées, l'activité croissante de nombreuses branches d'industrie, les faibles stocks de produits laitiers et les prix élevés des autres denrées.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre. Bouillon (Yonne), 5 mai. — Marché presque nul et tous grains, cours purement nominaux. Nous cotons : blé choix, 30 fr.; blé ordinaire, 29,50; seigle, de 26 à 27 fr.; avoine noire, de 35 à 36 fr.; avoine grise d'hiver, 34 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 33 fr.; orge brassée, de 35 à 36 fr.; orge mouture, 34 fr. les 100 kilos. Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 4 mai. — Offres nulles en toutes céréales. Cours nominaux. Nous cotons : blé choix, 26 fr. les 80 kilos; seigle, 22 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 42 fr. les 100 kilos; orge mouture, 29 fr. les 60 kilos; maïs, 28 francs les 75 kilos. Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire), 5 mai. — Marché complètement nul, tous les grains étant réquisitionnés par la commission de ravitaillement, prix nominaux. Nous cotons : blé choix, de 31 à 32 francs; blé ordinaire, de 30 à 31 fr. les 100 kilos. Farines de cylindre 1^{er}, 42 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,43; pain de ménage, 0,38 le kilo; son gros, de 19 à 19,50; son fin, de 18 à 19 fr. les 100 kilos. Tendance ferme des farines et issues. Bannat (Allier), 6 mai. — Marché complètement nul, il ne tombe plus de grains à la Halle. Il pleut presque tous les jours mais pas en quantité suffisante pour ameublir la terre et permettre de semer les betteraves et les pommes de terre; on désire ardemment une bonne pluie si non l'étendue de terrain plantée en pommes de terre sera bien réduite. Les blés en terre sont beaux, les orges et les avoines se présentent bien. Tonnerre (Yonne), 6 mai. — Marché sans intérêt. La marchandise manque complètement. Les sons surtout font défaut. Nous cotons : blé ordinaire, de 30 à 31 francs; seigle, 24 fr.; avoine noire, 34 fr.; avoine grise d'hiver, 30 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 30 fr.; orge mouture, 30 fr. les 100 kilos. Farines de cylindre 1^{er}, 42 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,425 le kil; son gros, 19,50 les 100 kilos. Troyes (Aube), 6 mai. — Le blé manque complètement malgré les demandes pressantes, tant à la Préfecture qu'au Ministère du Commerce. La meunerie de l'Aube n'est pas encore en possession de blés promis par le ravitaillement civil. Aucun cours, pas de transactions commerciales.

Les céréales ont bien profité des beaux jours qui viennent de se passer, la culture terminée les semailles d'orges dans de bonnes conditions. Ensemble satisfaisant. Fournitures Générales pour la Meunerie Charles et Brocas, 61, quai Saint-Vincent à Lyon.

FARINES DE FÉVEROLLES

Pureté garantie marque LA ROSE - 6 SPÉCIALITÉ DE FÉVEROLLES CLASSÉES (PREMIER CRITÈRE) Sous-Produits pour l'Agriculture

F.-N. BERTORA & C^{ie}

24, Boulevard de la Madeleine, MARSAILLE Téléphone : 15-58

Ancienne Maison P. GINET & C^{ie} Fournisseurs de la Marine, des Grands Mâtsiers de France et des Colonies Agricoles. Première récompense aux Expositions de Lyon, Philadelphie Paris, etc.

Bulletin des Vins et Alcools

[De nos correspondants particuliers.] Chalons-sur-Saône, 5 mai. Tendance élastique; élaoin sdréu sdréu Etat du vignoble : bon. Tendance très calme, affaires difficiles. Situation bonne, la culture réclame un peu d'eau. Narbonne, 4 mai. La Chambre de commerce de Narbonne nous communique les cours des vins. Récolte 1915, de 70 à 75 fr. l'hecto, suivant degré, qualité et conditions. Béziers, 5 mai. La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des alcools et des vins du 5 mai 1916. Alcools. — 3/6 de marc 86°, de 295 à 300 fr.; 3/6 de vin 80°, de 315 à 320 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers 52°, 195 fr. l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus. Vins. — Vins rouges, de 69 à 74 fr., selon degré, qualité et conditions. Vins rosés, de 65 à 70 fr. Vins blancs, de 69 à 74 fr. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus. Nîmes, 8 mai. Cours officiels es vins et spiritueux : 3/6 B. G. 86°, 315 à 320 fr.; 3/6 de marc 86°, 290 fr.; eau-de-vie de marc 52°, 200 fr. l'hectolitre. Vins. — aramon de plânes 7 à 8°, id. supérieur 8 à 9°, 67 à 69 fr.; id. 1^{er} choix 10°, id. supérieur 11°, 70 à 73 fr.; blanc bourret, id. picpoul, 69 à 72 fr.; costières, 74 à 75 fr.; rosé, paillet, gris, 67 à 70 fr. l'hectolitre.

SAINDOUX-SALAISONS

Marseille, 29 avril. — En saindoux, les affaires ont été très fermes en hausse. On cotait en fin de semaine : américains tierçons, 270 à 275 fr.; américains frequins, 274 à 279 fr.; américains cuveaux, 277 à 282 fr.; américains saux, 284 à 289 fr.; acquitté des droits de douane. Raffiné en tierçons disponibles, 190 à 195 fr.; raffiné en frequins, 194 à 199 fr.; raffiné en saux, 207 à 212 fr.; suivant marques, marché très ferme. Entrepôt d'octroi. Pour les salaisons pas de nouvelle hausse pour cette semaine. La demande a été active. On cotait samedi : lards de 10 à 12 kilos, 2,50; lards de 8 à 10 kilos, 2,40; lards de 14 à 16 kilos, 2,60; poitrines de 5 à 6 kilos, 3,50; poitrines de 6 à 8 kilos, 3,40; poitrines, 9 kilos, 3,30; jambons de saumure, 4,20; jambons secs, 4 fr.; jambons cuits, 3 boîtes, 5,50. Entrepôt d'octroi ou gare Marseille. Hors Marseille 10 francs en moins.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 8 MAI

Porcs. — Amenés : 1193; renvoi : 60. — Notre marché avait un fort apport; aussi, comme il fallait s'y attendre, la vente a été lente à se faire, par suite de la réserve apportée par les acheteurs. Dans ces conditions, la baisse a pris le dessus, et les cours ont rétrogradé de 10 centimes en moyenne par livre. On payait les premiers choix, de 1,05 à 1,07; les seconds, de 0,99 à 1,01; les troisièmes, de 0,93 à 0,97 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 9 MAI

Bœufs. — Amenés : 675; entrés aux abattoirs : 280; au total : 955. Différence de 341 têtes en moins sur le marché de mardi dernier. En raison de cette différence et des arrivages insuffisants pour les besoins de la consommation, la vente se pratique à des prix fermement tenus, les acheteurs étant nombreux les transactions ont été rapides et les cours subsistent une hausse de 10 à 15 centimes par livre. Comme provenance, c'est toujours les bœufs limousins qui dominent et comptent pour plus de la moitié des entrées. Les autres, charollais et bourbonnais; peu nombreuses les bêtes de fourniture. On cotait le demi-kilo, poids mort : première qualité, de 1,40 à 1,45; deuxième qualité, de 1,30 à 1,35; troisième qualité, de 1,10 à 1,20. Au poids vif première qualité, de 0,85 à 0,90; deuxième qualité, de 0,75 à 0,80; troisième qualité, de 0,60 à 0,70. Veaux. — Amenés : 693; entrés aux abattoirs : 264; au total : 927; chiffre en augmentation de 152 têtes sur le marché de mardi dernier. Les 152 veaux que nous avons en plus n'ont exercé aucune influence sur les cours qui ont conservé une grande fermeté sans cependant amener de grands